

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LILLE :

- VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur
- VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984
- VU l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger les recherches
- VU l'arrêté du 13 février 1992
- VU les rapports des rapporteurs

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE :

- Autorise Mme EMERIT Sibylle

À présenter une habilitation à diriger des recherches en : Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux

Sur le sujet suivant : Sur les traces de la harpe pharaonique. Archéologie versus Égyptomanie

La présentation aura lieu : le 02/12/2023 14h - Campus Pont de Bois - Maison de la recherche - Salle F0.44

- Désigne :

Garant – DEVAUCHELLE Didier – Professeur des universités – Université de Lille
Rapporteur – BAVAY Laurent – Professeur des universités – Université Libre de Bruxelles
Rapporteuse – BICKEL Suzanne – Professeure des universités – Université de Bâle
Rapporteur – LABOURY Dimitri – Directeur de recherche – Université de Liège
Membre – DONNAT Sylvie – Professeure des universités – Université de Lille
Membre – WILLAERT Saskia – Conservatrice – Musée des instruments de Musique de Bruxelles
Membre – GUICHARD Hélène – Conservatrice en chef - Musée du Louvre
Membre – PROCOPIOU Hara – Professeure des universités - Université Panthéon Sorbonne 1

Pour constituer le jury de présentation de cette Habilitation à diriger des Recherches.

Lille, le 23/11/2023

**Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Affaires Doctorales
Pr Isabelle FOURNIER**

